

FLORILÈGE

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

INVESTISSEMENT

Les recettes sont constituées des amortissements, des dépôts de cautions, du F.C.T.V.A.

Les dépenses sont consacrées à l'achat d'un abri de jardin, de deux tables de jardin, de deux parasols, de deux fauteuils de bureau, d'un ordinateur, de rideaux pour la salle à manger et des remboursements de cautions.

FONCTIONNEMENT

► **Les dépenses** devraient légèrement augmenter par rapport au budget global 2020.

Ces dépenses seront essentiellement constituées :

- de la masse salariale du personnel,
- du loyer versé à la Ville,
- des dépenses d'alimentation,
- des dépenses d'entretien du matériel,
- des immobilisations qui restent stables.

► **Les recettes** destinées à couvrir les charges seront essentiellement constituées :

- du prix de journée des résidents qui devrait augmenter à 60,87 €,
- des produits de la chambre d'hôte,
- des repas extérieurs (passeports repas),
- d'une subvention de la Ville versée par l'intermédiaire du C.C.A.S. correspondant aux heures syndicales (CHSCT et CT) effectuées par un agent en 2020.

Il est rappelé que le budget de l'établissement et le prix de journée sont arrêtés par le Conseil Départemental sur proposition du Conseil d'Administration du C.C.A.S.
